



**PRÉFET
DU
PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité départemental de l'eau du Puy-de-Dôme

19 juillet 2022



Sommaire de la présentation

1. Situation météorologique et hydrologique :

- Point météo
- Prévisions
- Données milieu

2. Bilan des actions menées depuis le dernier CDE

- Décisions du CGRNVES du 12 juillet 2022,
- Retour sur la consultation des membres des 11 et 12 juillet
- Actions mises en oeuvre
- Contrôles de l'AP du 13 juillet 2022

3. Difficultés remontées par les acteurs du territoire

- Difficultés d'alimentation en eau potable,
- Interdiction de la baignade et des loisirs nautiques,

4. Propositions de décisions

1. Situation météorologique et hydrologique

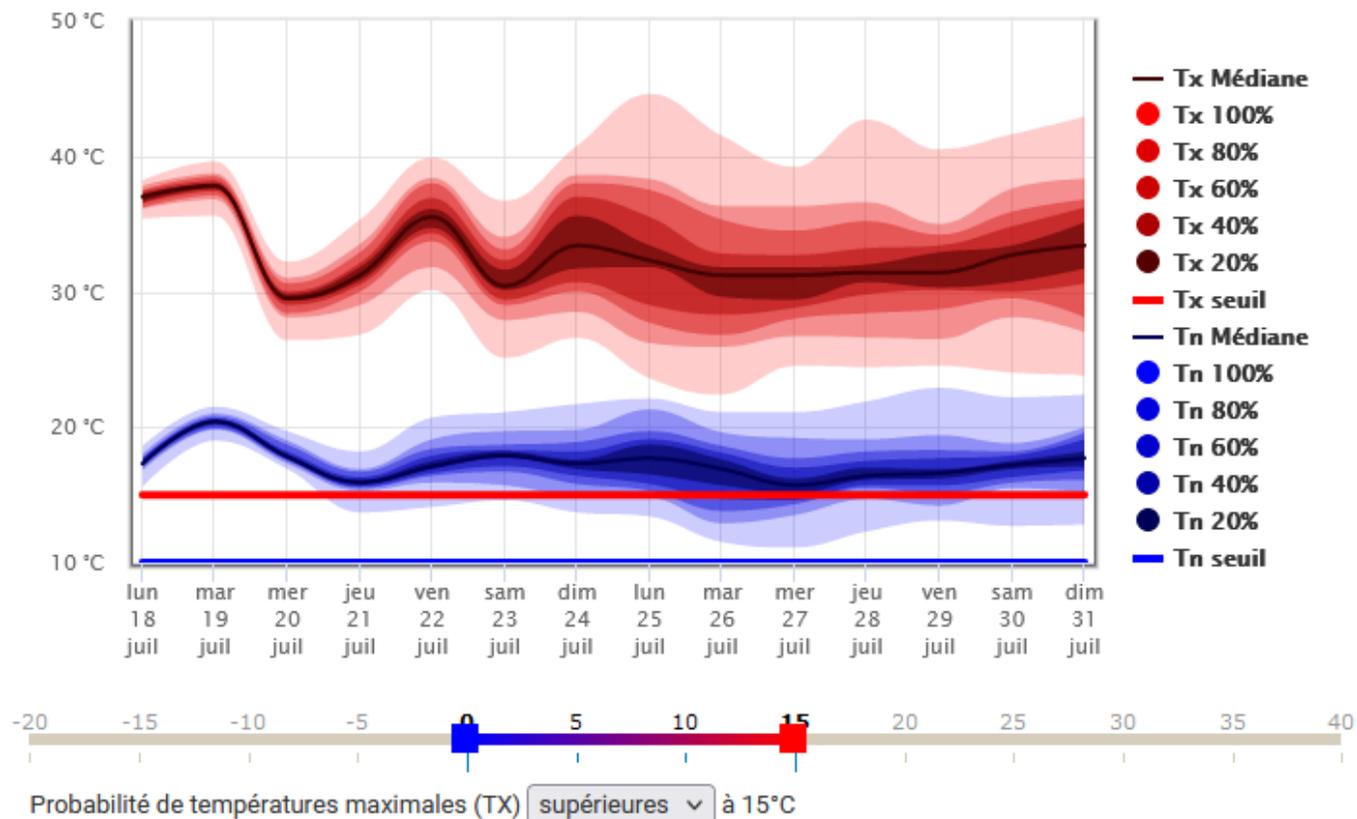


1. Situation hydrologique : données météorologiques



Prévisions pour les 10 prochains jours

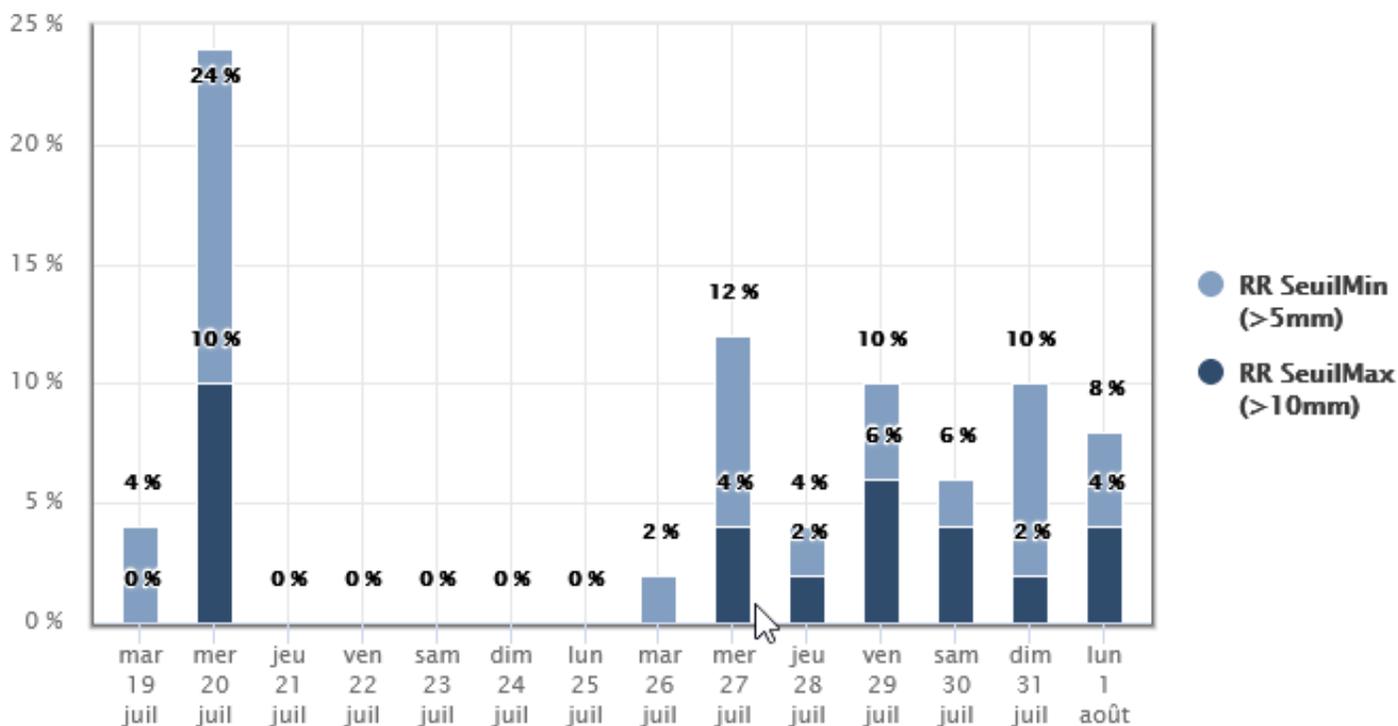
PROBABILITÉS DE DÉPASSEMENT DE SEUIL : TEMPÉRATURES



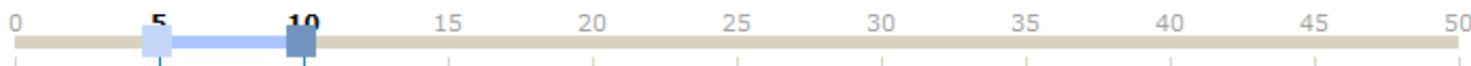
Les températures élevées voire caniculaires. Elles oscilleront entre 30 et 38 °C au cours de la semaine.

Prévisions pour les 10 prochains jours

PROBABILITÉS DE DÉPASSEMENT DE SEUIL : PRÉCIPITATIONS

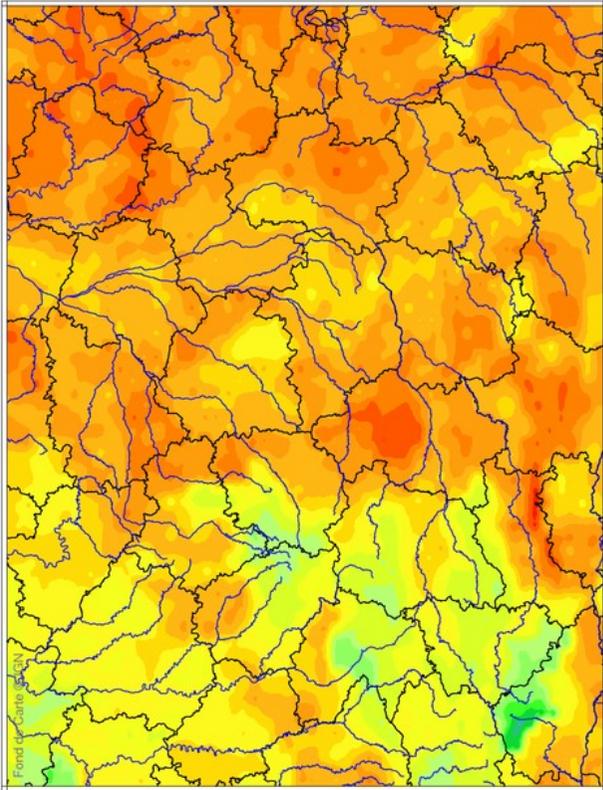


Probabilité de précipitations (RR) à 5.0mm et à 10.0mm

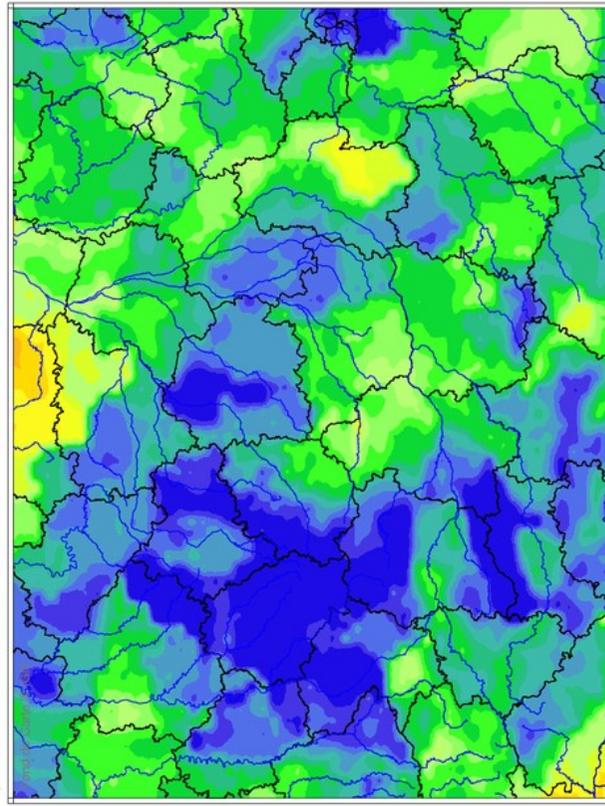


De très faibles probabilités de précipitations sont annoncées pour des pluies de 5 ou 10 mm pour les prochains jours.

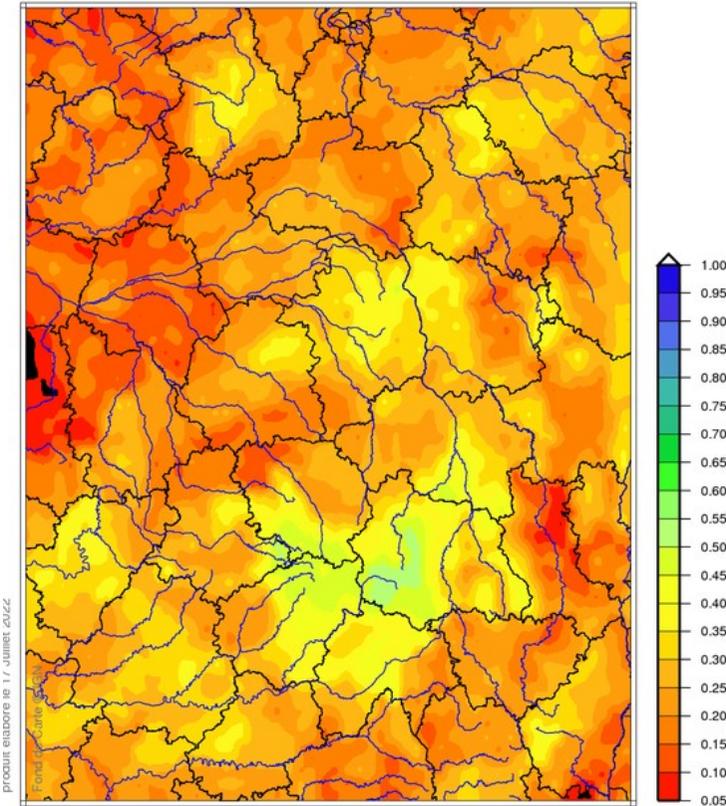
Indice d humidité des sols
le 15 Juillet 2020



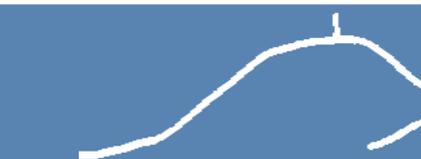
Indice d humidité des sols
le 14 Juillet 2021



Indice d humidité des sols
le 16 Juillet 2022



Les effets des précipitations de fin juin ne sont plus perceptibles. Les sols sont plus secs qu'en 2020 à la même date.



1. Situation hydrologique : données milieux

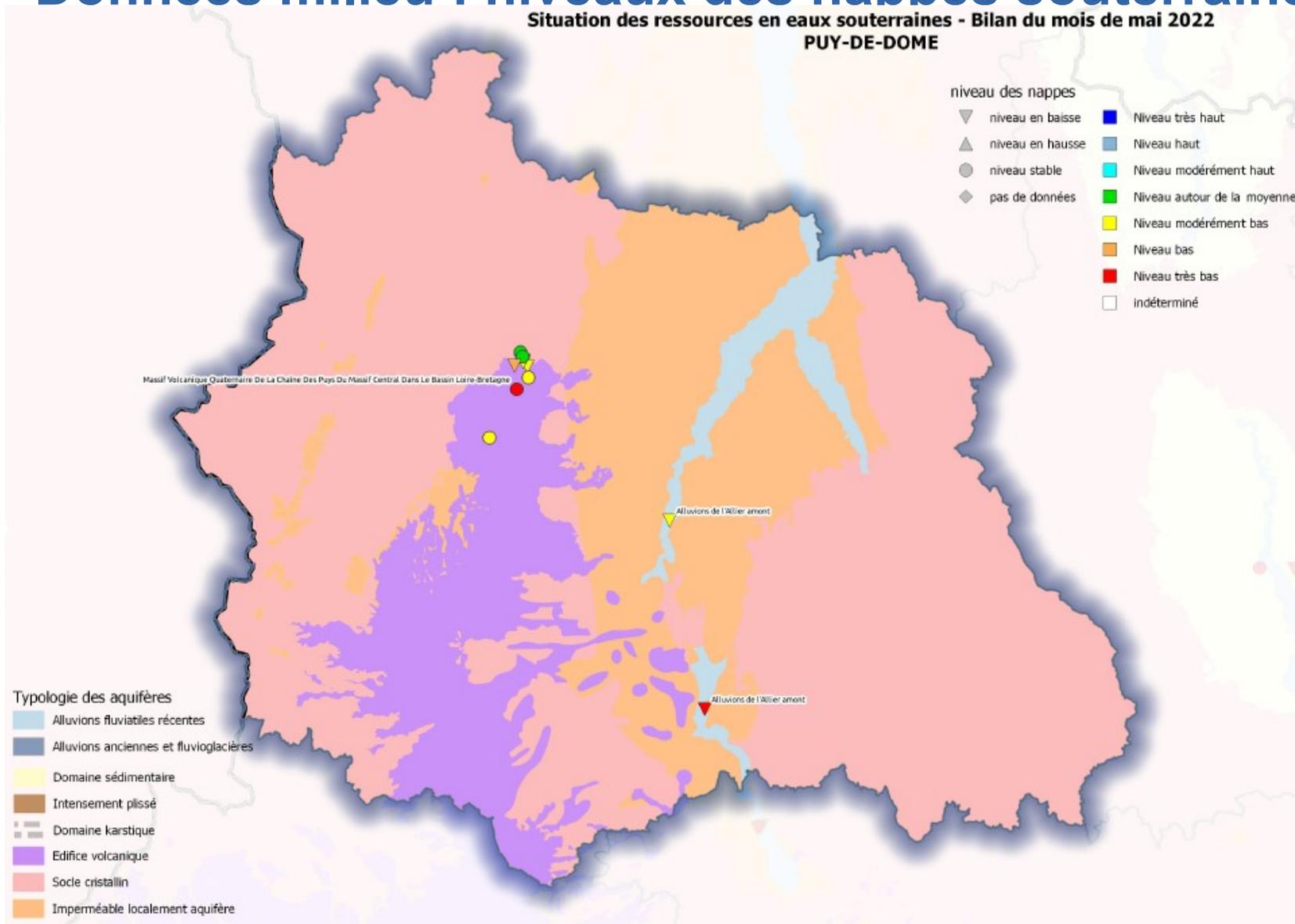


Données milieu : remplissage des retenues

- **Retenue de Naussac** (Allier) : taux de remplissage de 62,5 % au 17 juillet 2022, soit un volume de 115,62 Mm³. Le soutien d'étiage est de 7,7 m³/s.
- **Retenue de la Sep** (Morge) : taux de remplissage à 70,6 % soit un volume de 3,32 Mm³ Débit de la Morge à Maringues au-dessus du seuil de vigilance.
- **Complexe de Fades-Besserve** (Sioule) : Soutien du débit de la Sioule depuis le 20 juin



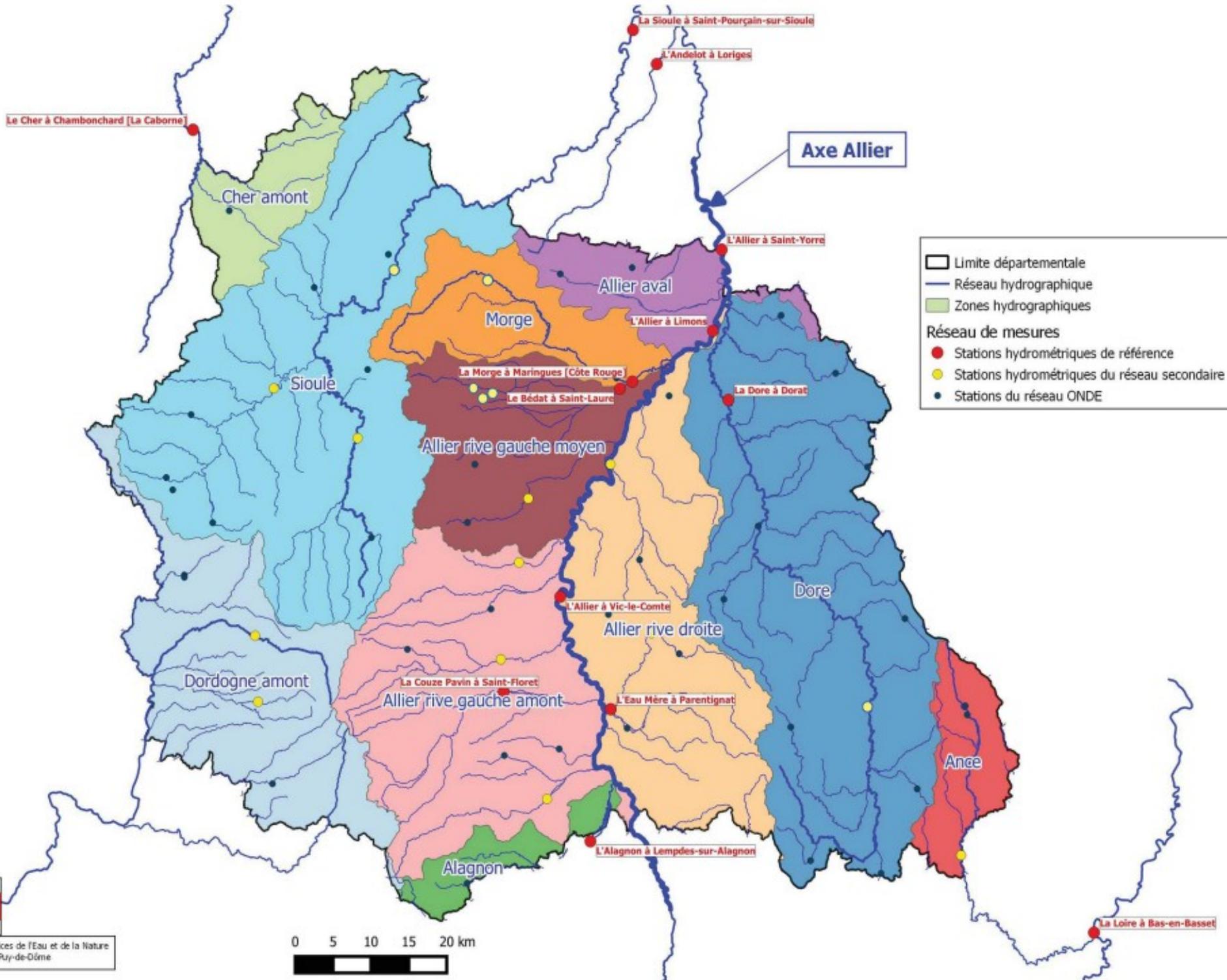
Données milieu : niveaux des nappes souterraines



Nappe alluviale de l'Allier : Les niveaux très bas se généralisent sur la nappe alluviale de l'Allier.

Chaîne des Puys : Dans la Chaîne des Puys, la situation se dégrade progressivement avec des niveaux quasiment tous en dessous de la moyenne.

Carte des réseaux de suivi de référence de l'ACS



Suivi des débits des cours d'eau aux stations principales du 8 juillet au 17 juillet 2022

N°	Zone hydrographique	Station hydrométrique	Dvi	DSA	DSAR	DCR	08/07/22	09/07/22	10/07/22	11/07/22	12/07/22	13/07/22	14/07/22	15/07/22	16/07/22	17/07/22
1	Axe Allier	L'Allier à Coudes	14,00	10,00	10,00	8,00	11,54	11,58	10,35	11,56	11,28	9,93	10,51	10,41	10,69	10,28
1	Axe Allier	L'Allier à Vic-le-Comte	14,000	10,000	10,000	8,000	11,52	10,91	10,79	11,29	11,53	11,04	10,85	10,76	10,78	10,79
1	Axe Allier	L'Allier au pont de Limons	16,000	10,000	10,000	9,000	16,96	15,68	14,68	14,32	14,25	13,83	13,06	12,61	12,30	12,31
1	Axe Allier	L'Allier à Saint-Yorre (03)	20,000	13,000	13,000	12,000	20,08	17,96	16,60	15,93	15,95	15,88	15,32	14,47	13,75	13,43
2	Allier rive gauche aval	L'Andelot à Loriges (03)	0,270	0,180	0,150	0,120	0,56	0,51	0,45	0,40	0,37	0,35	0,31	0,29	0,25	0,23
3	Morge	La Morge à Maringues				0,410	1,79	1,70	1,47	1,33	1,21	0,98	0,86	0,74	0,66	0,65
4	Allier rive gauche moyen	Le Bédât à Saint-Laure	0,820	0,550	0,370	0,195	1,09	1,02	0,88	0,80	0,69	0,63	0,59	0,54	0,44	0,44
5	Allier rive gauche amont	La Couze Pavin à Saint-Floret	0,940	0,627	0,540	0,451	1,44	1,36	1,23	1,22	1,19	1,14	1,13	1,20	1,13	1,05
6	Allier rive droite	L'Eau-Mère à Parentignat Du 1 juin au 31 octobre	0,185	0,120	0,100	0,085	0,15	0,13	0,12	0,10	0,08	0,06	0,05	0,05	0,05	0,04
6	Allier rive droite	L'Eau-Mère à Parentignat Du 1 novembre au 31 mai				0,300										
7	Sioule	La Sioule À Saint-Pourçain-sur-Sioule (03) (K)	3,300	2,900	2,800	2,700	7,75	6,18	5,75	5,45	5,23	4,99	4,94	4,90	4,21	3,27
8	Dore	La Dore à Dorat	4,000	2,600	2,300	2,000	3,08	2,93	2,73	2,55	2,37	2,15	1,95	1,78	1,62	1,53
9	Cher amont	Le Cher amont à Chambonchard (23) La Caborne	0,375	0,250	0,200	0,160	0,66	0,60	0,53	0,48	0,41	0,37	0,32	0,27	0,24	0,21
10	Dordogne amont	La Dordogne amont à Carennac, Ile de la Prade (46)	24,000	16,000	14,000	12,800	29,09	30,16	34,89	53,78	65,53	64,39	51,19	42,71	42,49	49,01
10	Dordogne amont	Le Mars à Bassignac	0,330	0,220	0,160	0,130	0,31	0,28	0,24	0,22	0,20	0,17	0,16	0,14	0,13	0,12
11	Ançe du Nord	La Loire amont À Bas-en-Basset (43)	8,550	5,700	5,100	4,500	4,34	4,15	4,01	3,78	3,70	3,47	3,36	3,17	3,12	2,97
12	Alagnon	L'Alagnon À Lempdes-sur-Alagnon (43)	2,497	1,665	1,230	1,090	1,67	1,60	1,50	1,44	1,40	1,33	1,25	1,20	1,16	1,12

- Depuis le 27 juin 2022, les débits baissent régulièrement.

- Attention : la station hydrométrique de Saint-Laure sur le Bédât a été vandalisée le 13 juillet (casse du radar), les valeurs ont été corrigées le 18 juillet grâce au 2e capteur (sonde de pression)

Suivi des débits des cours d'eau aux stations secondaires du 8 juillet au 17 juillet 2022

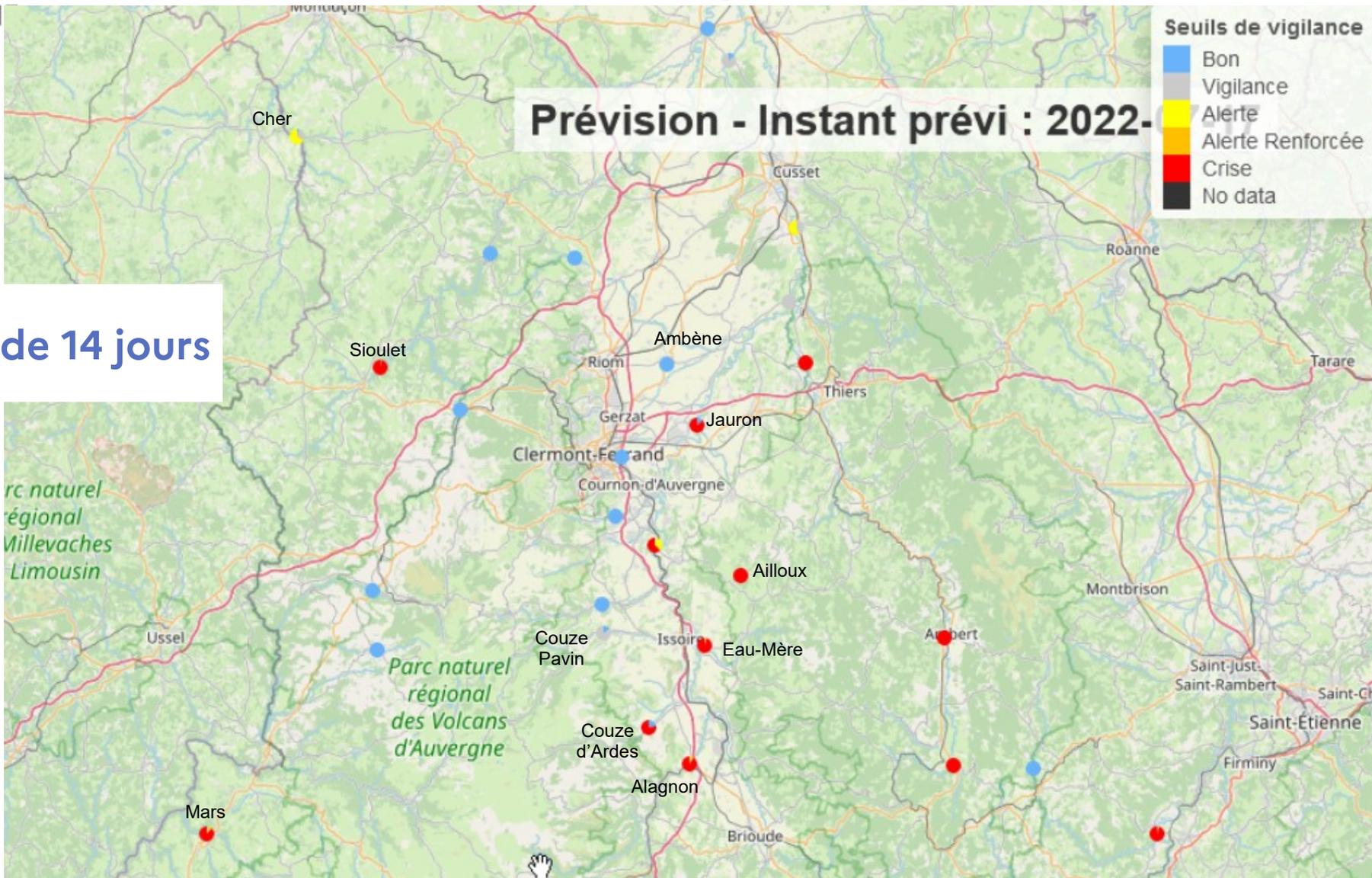


Zone hydrographique	Stations hydro-métriques De référence	Dixième du module, débit réservé 2021	Débit Moyen Mensuel de juillet	08/07/22	09/07/22	10/07/22	11/07/22	12/07/22	13/07/22	14/07/22	15/07/22	16/07/22	17/07/22
Allier rive gauche moyen	L'Ambène à Ennezat	0,0720	0,466	0,302	0,290	0,249	0,238	0,196	0,162	0,129	0,105	0,102	0,087
Allier rive gauche moyen	L'Artière à Clermont-Ferrand	0,0244	0,216	0,146	0,133	0,123	0,114	0,107	0,098	0,091	0,087	0,083	0,080
Morge	La Morge à Montcel Amont du Pont RD 122	0,0992	0,602	0,641	0,612	0,591	0,797	0,864	0,854	0,880	0,914	0,903	0,912
Morge	Le Gargouilloux à Malauzat Moulin de la Fouille	0,0018	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue
Morge	Le Saint-Genest à Malauzat (Saint-Genest-l'Enfant) (K 277 8010 02)	0,0136	0,136	0,045	0,044	0,042	0,042	0,041	0,040	0,040	0,040	0,039	0,038
Morge	La Pâle à Marsat	0,0053	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue	Non connue
Allier rive gauche amont	L'Auzon à la Roche Blanche	0,0241	0,195	0,284	0,271	0,263	0,260	0,252	0,235	0,239	0,231	0,215	0,206
Allier rive gauche amont	La Couze d'Ardes à Madriat (K262 3010 – virtuel)	0,1360	0,512	0,266	0,253	0,237	0,227	0,221	Non connue	Non connue	0,193	Non connue	Non connue
Allier rive gauche amont	La Couze Chambon à Montaigut-le-Blanc (Champeix)	0,2520	1,13	0,851	0,803	0,764	0,734	0,702	0,677	0,655	0,634	0,630	0,615
Allier rive droite	L'Ailloux à Manglieu	0,0602	0,198	Non connue	0,064	0,055	0,048	0,041	0,033	0,026	0,020	0,016	0,013
Allier rive droite	Le Jauron à Beauregard l'Evêque	0,0741	0,263	0,145	0,135	0,128	0,125	0,116	0,109	0,104	0,098	0,096	0,094
Sioule	La Sioule à Pontgibaud	0,6080	3,210	1,856	1,729	1,631	1,581	1,511	1,418	1,359	1,314	1,271	1,217
Sioule	La Sioule à Châteauneuf-les-Bains	1,6400	8,180	5,153	4,537	4,480	4,454	4,454	4,436	4,414	3,582	2,931	2,954
Sioule	Le Sioulet à Miremont A La Prugne	0,5750	2,4	1,043	0,894	0,771	0,684	0,608	0,552	0,508	0,458	0,419	0,381
Dore	La Dore à Dore-l'Eglise	0,1070	0,535	0,039	0,038	0,035	0,034	0,032	0,030	0,027	0,024	0,019	0,015
Dore	La Dore à Ambert	0,4910	2,45	0,307	0,271	0,247	0,216	0,188	0,165	0,145	0,142	0,140	0,138
Dordogne amont	La Dordogne à Saint-Sauves-d'Auvergne	0,3570	2,12	1,403	1,324	1,286	1,229	1,182	1,135	1,098	1,080	1,050	1,011
Dordogne amont	La Burande à La Tour d'Auvergne	0,0937	0,554	0,329	0,306	0,291	0,261	0,232	0,221	0,214	0,207	0,199	0,190
Ance du Nord	L'Ance du Nord à Sauvessanges	0,2800	1,640	0,516	0,482	0,461	0,441	0,422	0,401	0,374	0,349	0,435	0,550

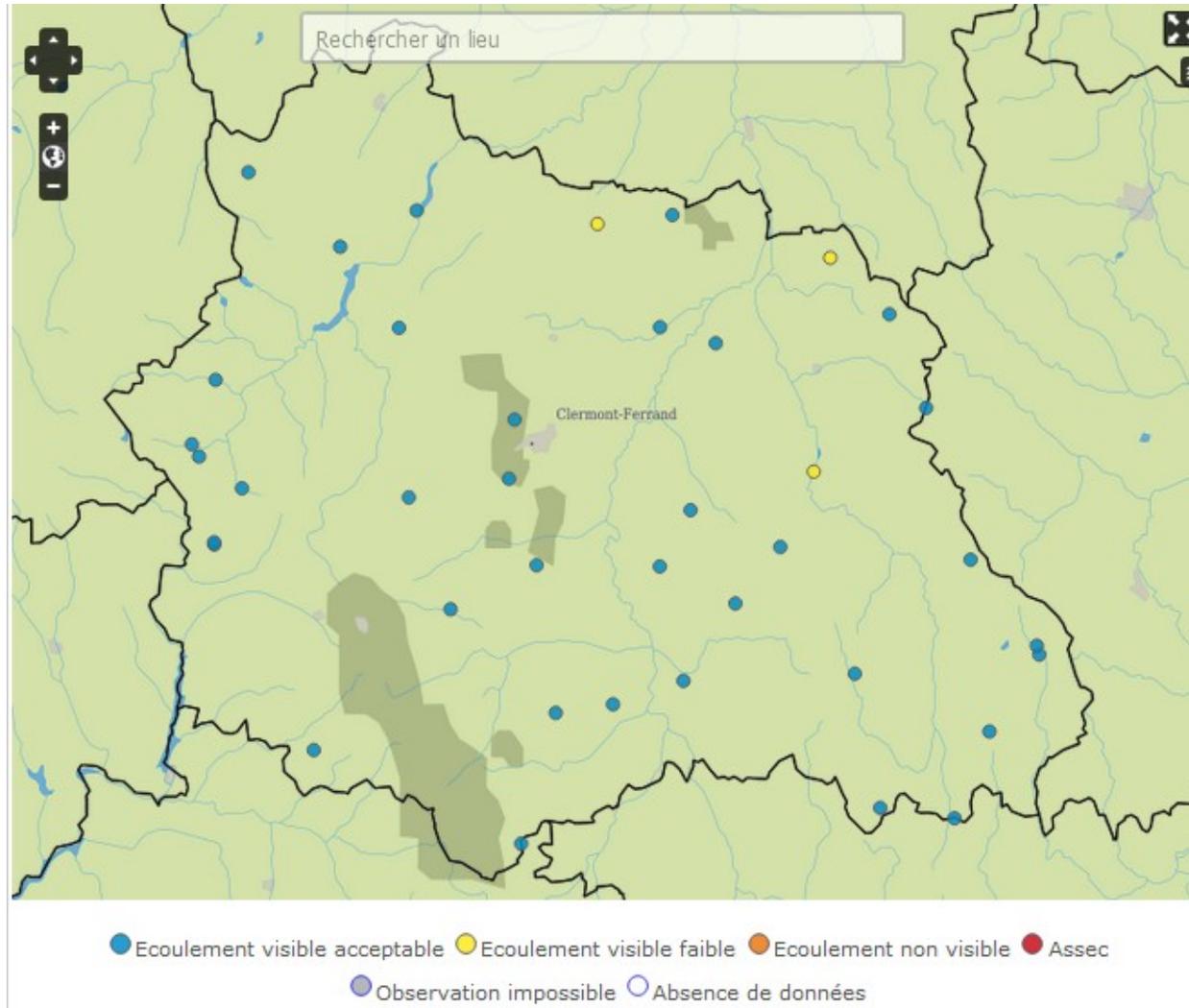
- Seuls la Dore à Ambert et à Dore l'Église, l'Ailloux et le Sioulet ont leurs débits inférieurs aux débits réservés.

- Attention : la station hydrométrique d' Ennezat sur l'Ambène a été vandalisée le 13 juillet (casse du radar), les valeurs ont été corrigées le 18 juillet grâce au 2e capteur (sonde de pression)

Premhyce



- Réseau ONDE - campagne du 24 juin



Relevés à actualiser : campagne prévue le 25 juillet

2. Bilan des actions menées depuis le dernier CDE





**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
LOIRE-BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retour sur les décisions du Comité de gestion des réservoirs de Naussac et Villerest et des étiages sévères du bassin Loire-Bretagne du 12 juillet 2022

Point n°1 : Situation hydrologique 2022

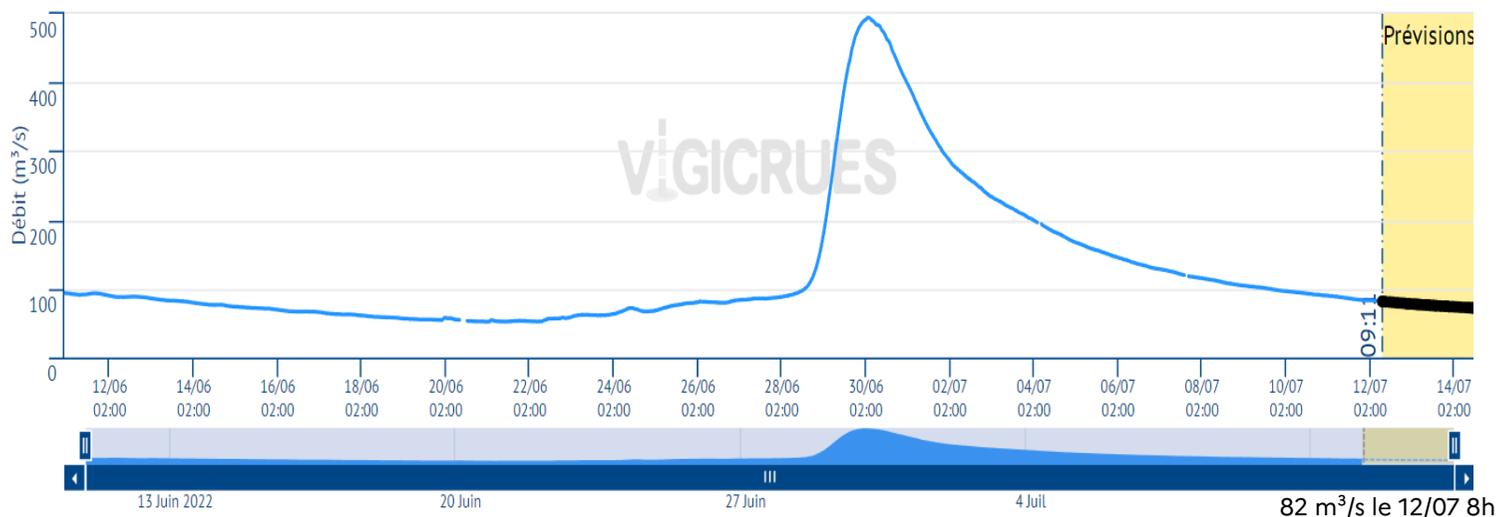
au 12/07 8h

Allier	Débit au 12 juillet 2022	Débit seuil d'alerte (DSA)	Loire	Débit au 12 juillet 2022	Débit seuil d'alerte (DSA)
Vieille Brioude	7,5 m ³ /s <i>OSE = 6 m³/s</i>	6 m ³ /s	Aval de Villerest	13,5 m ³ /s <i>OSE = 12 m³/s</i>	12 m ³ /s
Vic le Comte	11 m ³ /s <i>OSE = 10 m³/s</i>	10 m ³ /s	Nevers	31 m ³ /s	23 m ³ /s
Limons	15 m ³ /s	10 m ³ /s	Gien Vieux Pont	82 m ³ /s <i>OSE = 46 m³/s</i>	50 m ³ /s
Cuffy	30 m ³ /s	17 m ³ /s	Langeais	124 m ³ /s	57 m ³ /s

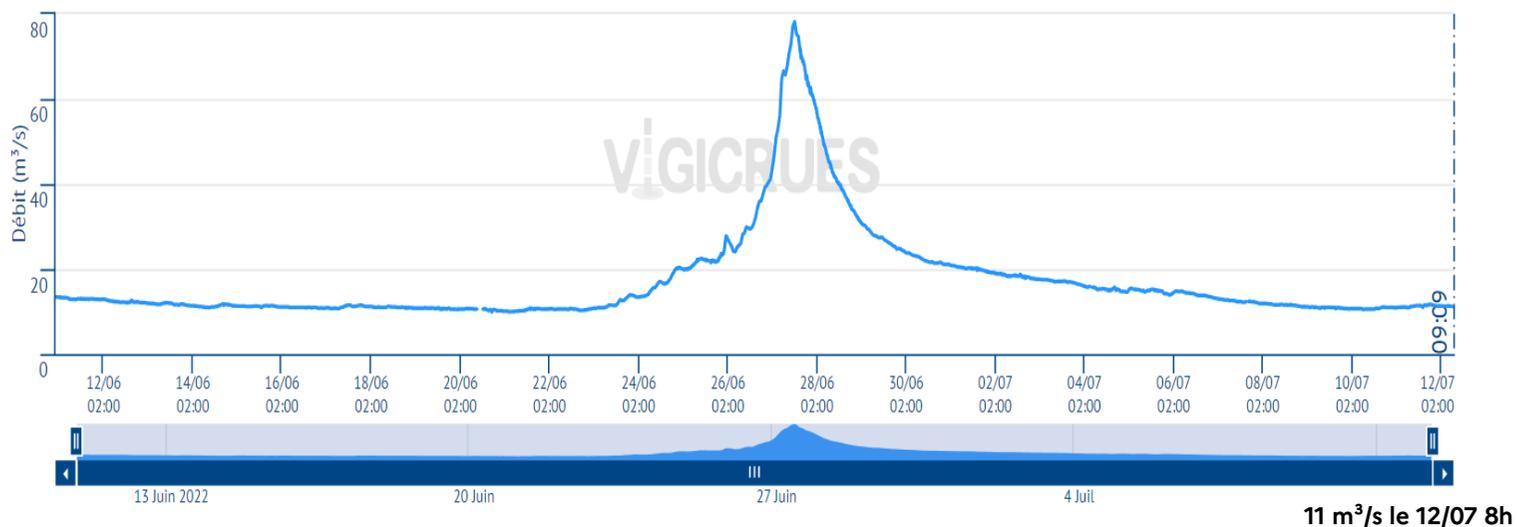
Point n°1 : Situation hydrologique 2022

Débit de la Loire et de l'Allier

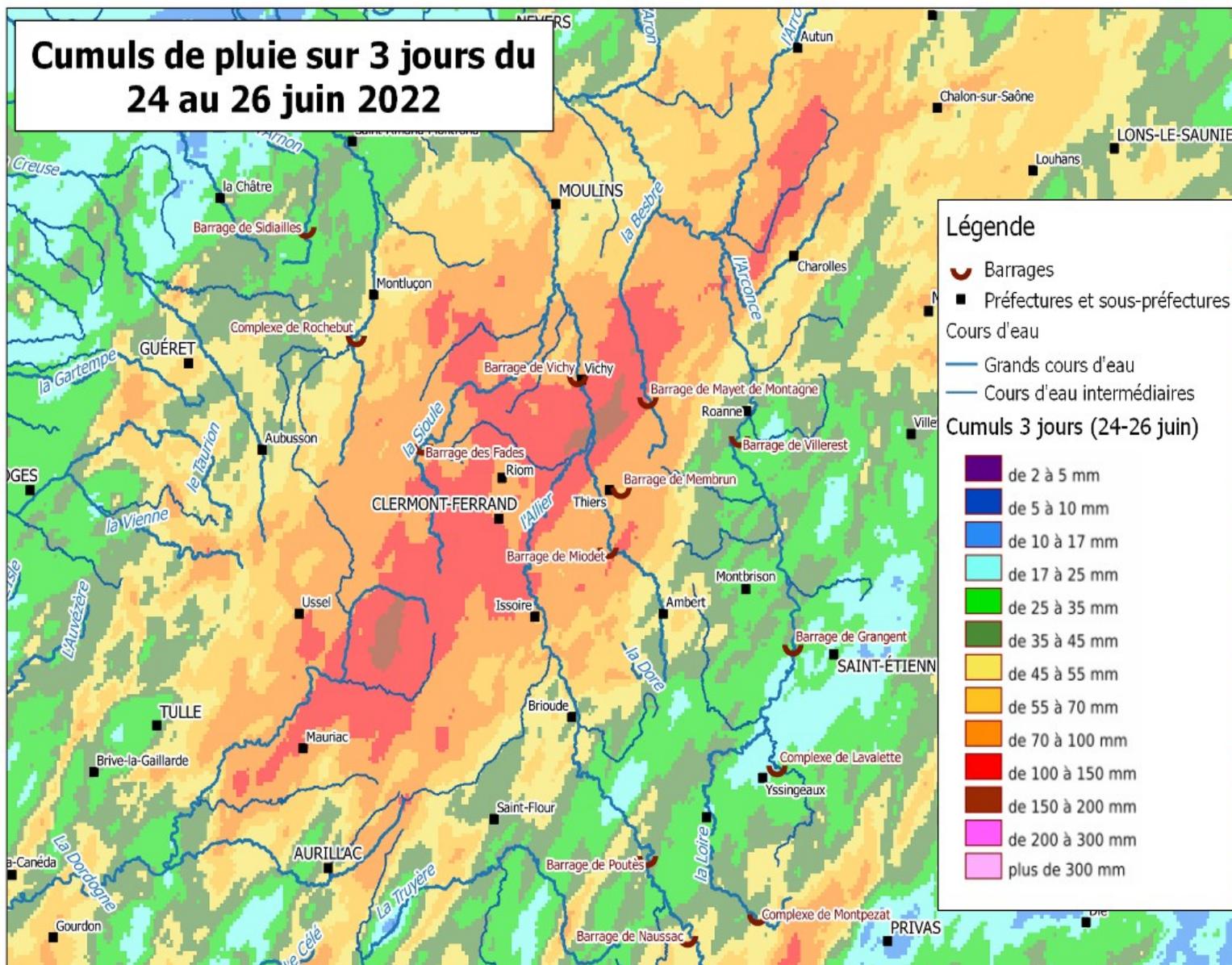
Débit observé de la Loire à Gien (Vieux Pont)
 du 12 juin
 au 12 juillet 2022



Débit observé de l'Allier à Vic le Comte
 du 12 juin
 au 12 juillet 2022



Point n°1 : Situation hydrologique 2022



Point n°1 : Situation hydrologique 2022

Décision

- Passage de l'OSE de la Loire à Gien (Vieux pont) à 50 m³/s
(valeur à Gien le 18 juillet : 60 m³/s)
- Maintien de l'OSE de l'Allier à Vic le Comte à 10 m³/s
- Prochain CGRNVES le 26 juillet après midi

Point n°2 : Demande de dérogation au règlement de Naussac

Au vu du remplissage de Villerest et de la situation hydrologique, l'EP Loire a demandé le 23 juin 2022, une dérogation au Préfet de Lozère pour porter les lâchures de Naussac au-delà de 15 m³/s.

Concernant cette dérogation au Règlement d'eau de Naussac,

pour autoriser des lâchures supérieures à 15 m³/s, **la DDT de Lozère a saisi pour avis le CGRNVES**

- Le débit maximal des lâchures est fixé à 15 m³/s

- Exceptionnellement, après avis du Comité de suivi et du CGRNVES et du service de la Police de l'eau, des débits de lâchures compris entre 15 m³/s et 30 m³/s pourront être autorisés par le Préfet de Lozère.

Le Comité de gestion des réservoirs de Naussac et Villerest et des étiages sévères du bassin Loire-Bretagne, s'étant réuni le 12 juillet 2022, émet un avis favorable à la demande de dérogation temporaire au règlement d'eau de la retenue de Naussac permettant à ce que les lâchures de Naussac dépassent 15 m³/s sans atteindre 30 m³/s à compter du 12 juillet 2022 et jusqu'à la fin de l'étiage 2022.

Le comité souligne la nécessité de limiter au mieux la sollicitation de Naussac opérée dans ce cadre, ainsi que la progressivité dans l'augmentation des débits de lâchure de Naussac et la vigilance particulière qui s'impose en cas de lâchures de Naussac qui dépasseraient 20 m³/s.

Retour sur la consultation des membres du CDE pour passage en vigilance et en alerte sur l'Ance et l'Alagnon

Consultation des membres sur un temps court du 11 juillet au soir au 12 juillet au soir

Nombres d'instances consultées : 49

Nombres de réponses : 7

Nombres d'avis favorables : 6

Nombre d'avis défavorables : 1

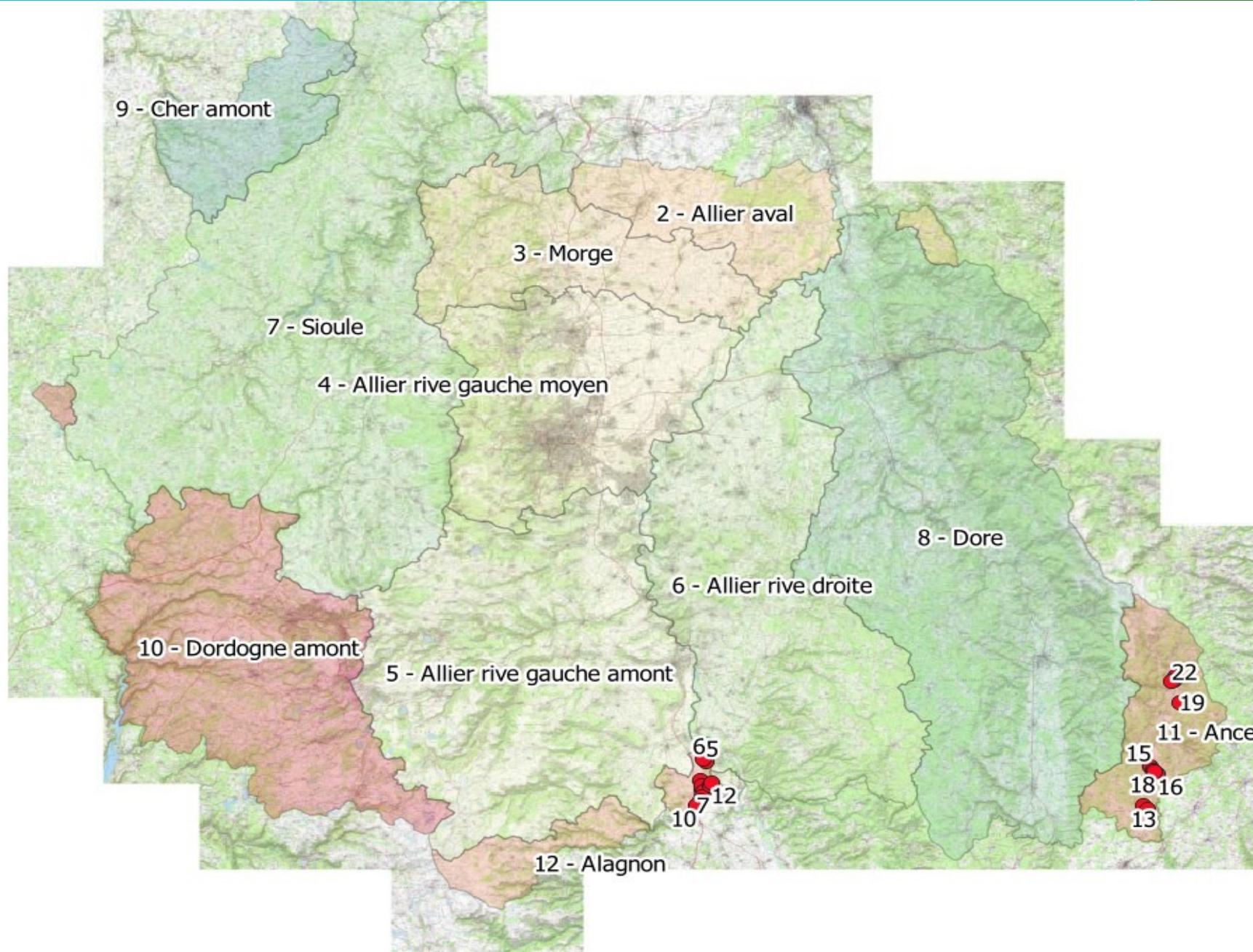


Actions menées à l'échelle départementale

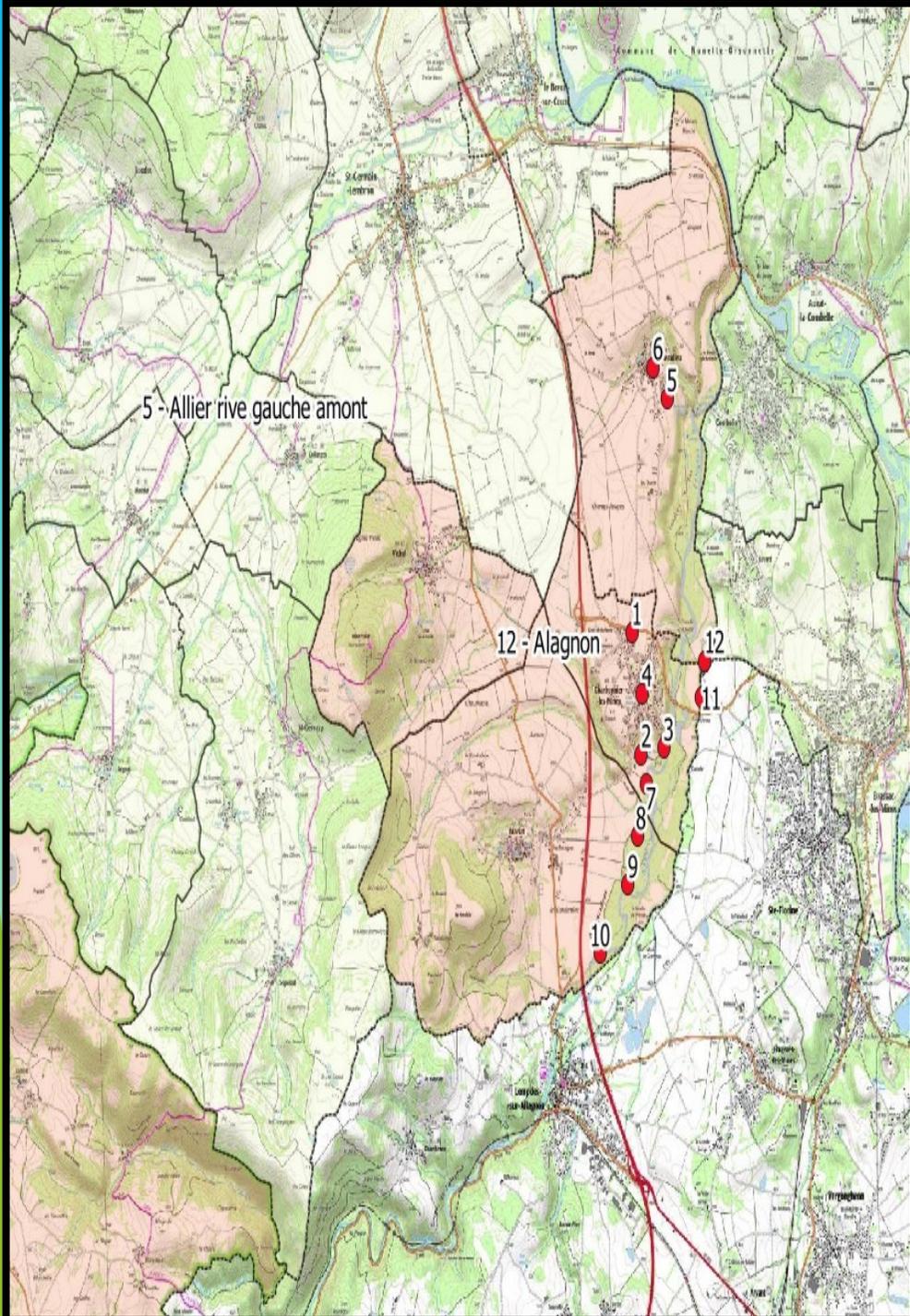
- En amont de la signature de l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2022 :
 - Envoi de SMS aux irrigants de la Dore amont et de l'Eau-mère leur demandant de stopper les prélèvements (franchissement débit réservé le 12 juillet)
 - Envoi d'un mail aux communes des secteurs de la Dore Amont et de l'Ailloux pour les informer du franchissement du débit réservé à Ambert induisant l'interdiction de prélever dans le milieu et les inciter à communiquer envers leurs concitoyens ;
- Suite à la signature de l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2022 :
 - Envoi d'un mail aux membres du CDE et à l'ensemble des communes pour leur communiquer l'AP et les mesures applicables à leur commune et les informer de la tenue prochaine d'un nouveau CDE et donc de la possible mise en place de nouvelles mesures de restrictions,
 - Envoi d'un mail aux syndicats d'eau concernés par le niveau alerte afin de faire remonter leur volume de production d'eau potable tous les 15j,
 - Envoi d'un SMS à l'irrigant du Tyx (Sioulet) lui demandant de stopper les prélèvements en raison du franchissement du débit réservé le 18 juillet

Contrôle arrêté préfectoral
restriction des usages de l'eau,
conformément a la Stratégie
Nationale de Contrôle et du plan
de contrôle de la MISEN

Vue générale des points de contrôles BV Alagnon et Ance

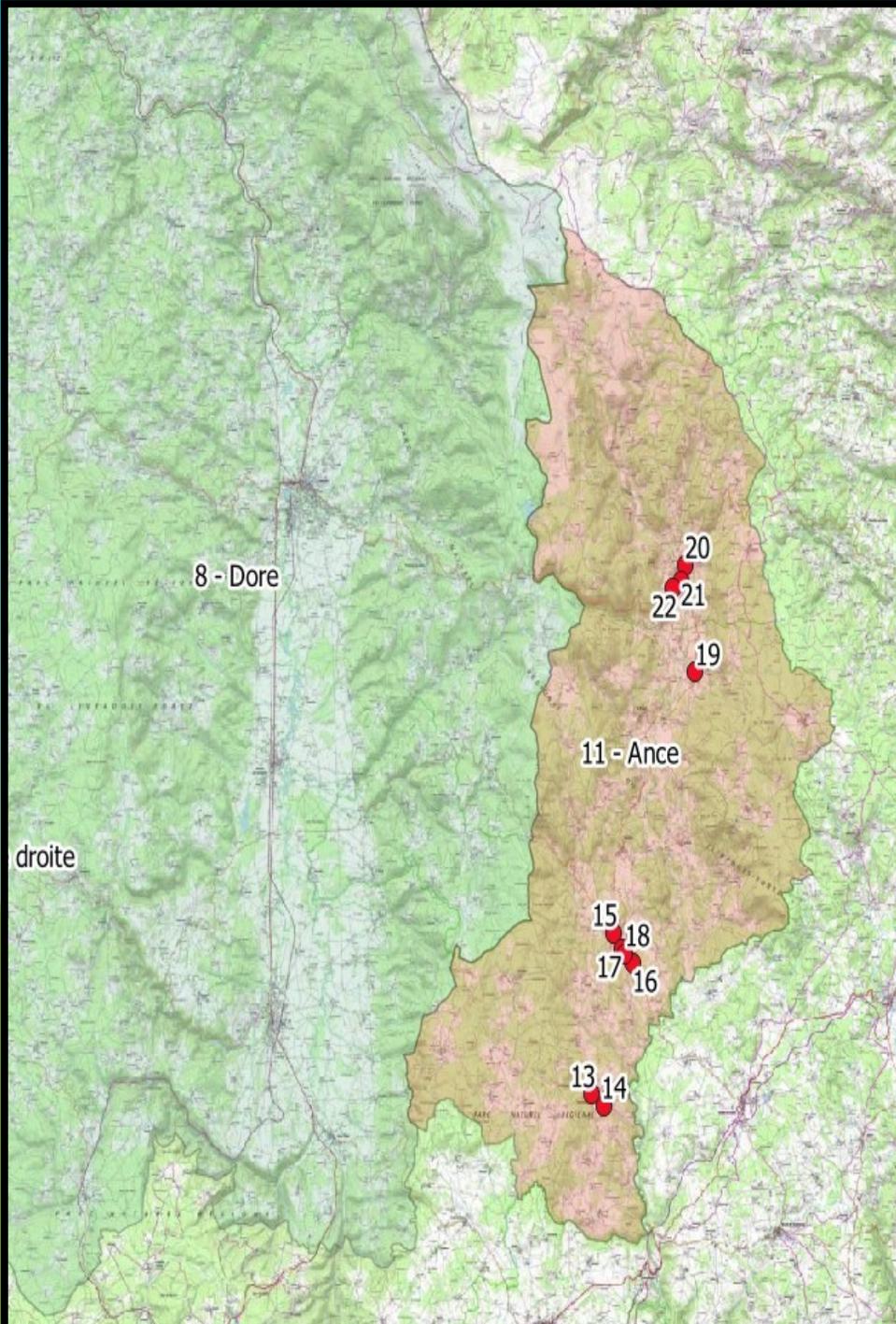


Points de contrôles BV Alagnon



ID	commune	personne controlee Prenom Nom	adresse personne controlee	conformite OUI / NON	détail contrôle
1	CHARBONNIER-LES-MINES	Julien TAVERNIER	01 rue de la seurre 63440 CHARBONNIER-	Conforme	garage équipé de lances HP – exempté- info du gérant
2	CHARBONNIER-LES-MINES	/	stade municipal	Conforme	aucun arrosage en cours ou récent
3	CHARBONNIER-LES-MINES	particulier		Non conforme	surpris en train de remplir des bidons dans l'Alagnon (130l) pour arrosage de potager. Rappel réglementation et arrêt du prélèvement
4	CHARBONNIER-LES-MINES	Particulier + commune		Conforme	pas de constats d'arrosage des espaces verts, massifs de fleurs, jardinières
5	BEAULIEU	/	stade municipal	Conforme	aucun arrosage en cours ou récent
6	BEAULIEU	Particulier + commune		Conforme	pas de constats d'arrosage des espaces verts, massifs de fleurs, jardinières
7	CHARBONNIER-LES-MINES	EARL de l'Alagnon	1 rue du bouquet 63340 MORIAT	Conforme	pompe avec compteur ne fonctionnant pas
8	MORIAT	PRUNET Jacques	3 route de Lempdes 63340 MORIAT	Conforme	pompe non installée
9	MORIAT	PRUNET Cedric	3 route de Lempdes 63340 MORIAT	Conforme	pompe ne fonctionne pas à 10h50. A fonctionné en début de matinée
10	MORIAT	GAEC des 2 rivières (Dumas / Tessedre)	les baraques 63340 MORIAT	Conforme	pompe ne fonctionne pas à 11h10. A fonctionné en début de matinée
11	CHARBONNIER-LES-MINES	EARL MERCIER	Scoularoux 63340 MORIAT	Conforme	pompe non installée sur le beal
12	BRASSAC-LES-MINES	GAEC BOROT LEMPTOUR	13 route de la baraque 63340 VICHEL	Conforme	pompe ne fonctionne pas à 11h15

Points de contrôles BV ANCE



ID	commune	personne controlee Prenom Nom	adresse personne controlee	conformite OUI / NON	détail contrôle
13	SAUVESSENGES	Particulier + commune		Conforme	pas de constats d'arrosage des espaces verts, massifs de fleurs, jardinières
14	SAUVESSENGES	agriculteur		Conforme	pas d'irrigation de prairie
15	VIVEROLS	Particulier + commune		Conforme	pas de constats d'arrosage des espaces verts, massifs de fleurs, jardinières
16	VIVEROLS	agriculteur		Conforme	pas d'irrigation de prairie
17	VIVEROLS	commune		Conforme	pas d'arrosage du terrain de sport
18	VIVEROLS	station lavage véhicules		Conforme	Station équipée d'une lance HP - gérée en libre service à distance par un résident d'Eglisolles. Pas d'autre station de lavage sur la commune
19	SAINT-CLEMENT-DE-VAL	Particulier + commune		Conforme	pas de constats d'infractions
20	SAINT-ANTHEME	Particulier + commune		Conforme	pas de constats d'infractions – information donnée à 1 employé de la commune chargé de l'arrosage des espaces verts
21	SAINT-ANTHEME	commune		Conforme	pas d'arrosage du terrain de sport
22	SAINT-ANTHEME	Station de lavage COMCOM		Conforme	Station équipée d'une lance HP - gérée en libre service par la COMCOM. Pas d'autre station avec rouleaux ou tunnel sur la commune

Tableau récapitulatif des points de contrôles

ID	commune	personne controlee Prenom Nom	adresse personne controlee	conformite OUI / NON	détail contrôle
1	CHARBONNIER-LES-MINES	Julien TAVERNIER	01 rue de la seurre 63440 CHARBONNIER-	Conforme	garage équipé de lances HP – exempté- info du gérant
2	CHARBONNIER-LES-MINES	/	stade municipal	Conforme	aucun arrosage en cours ou récent
3	CHARBONNIER-LES-MINES	particulier		Non conforme	surpris en train de remplir des bidons dans l'Alagnon (130l) pour arrosage de potager. Rappel réglementation et arrêt du prélèvement
4	CHARBONNIER-LES-MINES	Particulier + commune		Conforme	pas de constats d'arrosage des espaces verts, massifs de fleurs, jardinières
5	BEAULIEU	/	stade municipal	Conforme	aucun arrosage en cours ou récent
6	BEAULIEU	Particulier + commune		Conforme	pas de constats d'arrosage des espaces verts, massifs de fleurs, jardinières
7	CHARBONNIER-LES-MINES	EARL de l'Alagnon	1 rue du bouquet 63340 MORIAT	Conforme	pompe avec compteur ne fonctionnant pas
8	MORIAT	PRUNET Jacques	3 route de Lempdes 63340 MORIAT	Conforme	pompe non installée
9	MORIAT	PRUNET Cedric	3 route de Lempdes 63340 MORIAT	Conforme	pompe ne fonctionne pas à 10h50. A fonctionné en début de matinée
10	MORIAT	GAEC des 2 rivières (Dumas / Tessedre)	les baraques 63340 MORIAT	Conforme	pompe ne fonctionne pas à 11h10. A fonctionné en début de matinée
11	CHARBONNIER-LES-MINES	EARL MERCIER	Scoularoux 63340 MORIAT	Conforme	pompe non installée sur le beal
12	BRASSAC-LES-MINES	GAEC BOROT LEMPTOUR	13 route de la baraque 63340 VICHEL	Conforme	pompe ne fonctionne pas à 11h15
13	SAUVESSANGES	Particulier + commune		Conforme	pas de constats d'arrosage des espaces verts, massifs de fleurs, jardinières
14	SAUVESSANGES	agriculteur		Conforme	pas d'irrigation de prairie
15	VIVEROLS	Particulier + commune		Conforme	pas de constats d'arrosage des espaces verts, massifs de fleurs, jardinières
16	VIVEROLS	agriculteur		Conforme	pas d'irrigation de prairie
17	VIVEROLS	commune		Conforme	pas d'arrosage du terrain de sport
18	VIVEROLS	station lavage véhicules		Conforme	Station equipee d'une lance HP - geree en libre service à distance par un resident d'Eglisolles. Pas d'autre station de lavage sur la commune
19	SAINT-CLEMENT-DE-VAL	Particulier + commune		Conforme	pas de constats d'infractions
20	SAINT-ANTHEME	Particulier + commune		Conforme	pas de constats d'infractions – information donnee à 1 employe de la commune charge de l'arrosage des espaces verts
21	SAINT-ANTHEME	commune		Conforme	pas d'arrosage du terrain de sport
22	SAINT-ANTHEME	Station de lavage		Conforme	Station equipee d'une lance HP - geree en libre service par la COMCOM. Pas d'autre station avec rouleaux ou tunnel sur la

3. Difficultés AEP / Situation baignade

Retours sur des difficultés en AEP

- **SIAEP Dore-Allier (19 juin, confirmé le 13 puis le 18 juillet)** : Dysfonctionnement de deux puits au Bassinet, à Crevant-Laveine, en lien avec les bas débits de l'Allier et les fortes consommations en eau.
- **Syndicat de gestion des eaux du Brivadois (20 juin)**: Ressource largement déficitaire, tensions sur la consommation, mais absence de manque d'eau.
- **SIAEP du Haut-Livradois (22 juin/ 15 juillet)** : Débits des sources faibles, craintes pour l'approvisionnement en juillet et août. Risque d'obligation d'achat vers la fin août en l'absence d'amélioration météorologique. Communication dans les boîtes aux lettres des administrés une feuille d'information sur le manque d'eau actuel et des conseils pour économiser l'eau.
- **SIAEP Beurrières-Chaumont (13 juillet)** : Craintes pour l'approvisionnement en eau ; Envisage l'achat d'eau dans 15 jours en absence de changement de la situation météorologique.
- **RLV (15 juillet)** : Affiche urgence eau face à la potentielle insuffisance de la ressource du Goulet



Interdiction de baignades et de loisirs nautiques

Interdictions de la baignade et des loisirs nautiques :

- **Besse-et-St-Anastaise**, plan d'eau des Hermines (toxines) : du 17 juin au 30 juin, puis à partir du 8 juillet, en cours,
- **La Tour-d'Auvergne**, plan d'eau communal (toxines) : du 23 juin au 13 juillet,
- **Servant**, plan d'eau communal (bactériologie) : du 4 juillet au 13 ou 14 juillet,
- **Saint-Jacques d'Ambur, la Chazotte**, Fades (toxines) : du 4 juillet, en cours,
- **Miremont, Confolant**, Fades (toxines) : du 4 juillet, en cours,
- **Miremont, Pont du Bouchet**, Fades (toxines) : du 11 juillet, en cours,
- **Saint Gervais d'Auvergne**, Etang Philippe (toxines) : du 11 juillet, en cours,
- **Ambert**, plan d'eau communal : AM du 28 juin d'interdiction de la baignade, faute de recrutement d'un maître nageur. Présence de toxines depuis le 11 juillet,

Analyses ont lieu toutes les semaines.

Les interdictions de la consommation des poissons se poursuivent toute la saison (Risque d'accumulation de toxines dans les chairs).



Propositions de mesures :

- Suite à la présentation de la situation hydrologique et des prévisions météorologiques, il est proposé de :
 - Passer en **alerte** la zone Allier rive gauche moyen (Bedat) et Alagnon (sous réserve coordination 15)
 - Passer en **alerte renforcée** les zones :
 - Ance déjà en alerte depuis le 13 juillet
 - Dordogne et Dore
 - Passer en **crise** la zone Allier rive droite (Eau-Mère)
 - Maintenir en **vigilance** le reste du département, dont l'axe Allier jusqu'au prochain CGRNVES





Suivi des PURE

Nom de l'établissement	Commune	Prélèvement Total en m³	Type prélèvement	Bassin	Rejet en m³	Type d'AiOT	PURE	Date mise à jour PURE	Niveau réduction Alerte	Niveau réduction Alerte renforcée	Avancement
SEV usine du Chancet	VOLVIC	2460428	ESOUT AEP	Allier rive gauche m	774083	ICPE A-E DREAL	OUI	16/09/21	5 %	10 %	Signature du PURE par le préfet le 23/09/2021
EuroAPI	VERTOLAYE	1795487	ESURF AEP	Dore	1781087	ICPE A-E DREAL	OUI	30/04/19	réductions non quantifiables	réductions non quantifiables	compléments demandés
CONSTELLIUM FRANCE	ISSOIRE	1566627	ESURF ESOUT AEP	Axe Allier	1514797	ICPE A-E DREAL	OUI	14/04/22	24,5 %	27 %	Signature du PURE par le préfet le 27/06/2022
SMDA	LE MONT DORE	611640	ESOUT	Dordogne-Amont	417467	ICPE A-E DREAL			non concerné	non concerné	en cours
EUROPAPI	VIC LE COMTE	535168	ESURF AEP	Axe Allier	453103	ICPE A-E DREAL	OUI	25/02/22	réductions non quantifiables	réductions non quantifiables	Signature du PURE par le préfet le 30/03/2022
PAPETERIES DE GIROUX	OLLIERGUES	352275	ESURF	Dore	261435	ICPE A-E DREAL	OUI	08/12/21	13 %	25 %	Signature du PURE par le préfet le 05/05/2022
AQUAMARK	LAQUEUILLE	332316	ESOUT	Sioule	3952	ICPE A-E DREAL	NON	01/09/21	non concerné	non concerné	compléments demandés
CANDIA	CLERMONT FERRAND GERZAT	324050	AEP	Allier rive gauche m	403616	ICPE-IED DDPP	2006	10/05/22	0 %	0 %	Signature du PURE par le préfet le 27/06/2022
ROCKWOOL FRANCE SAS	ST ELOY LES MINES	285903	ESURF AEP	Sioule	0	ICPE A-E DREAL	OUI	23/06/22	25 %	50 %	analyse en cours
MICHELIN site de CATAROUX	CLERMONT FERRAND	282026	ESOUT AEP	Allier rive gauche m	180200	ICPE A-E DREAL	OUI	25/04/22	réductions non quantifiables	réductions non quantifiables	Signature du PURE par le préfet le 27/06/2022
AUBERT ET DUVAL	LES ANCIZES COMPS	238651	AEP	Sioule	237686	ICPE A-E DREAL	OUI	25/06/22	25 %	50 %	analyse en cours
SLVA	SAINT GENES CHAMPANELLE	197972	Forage + AEP	Allier rive gauche m	277 760 (STEP)	ICPE-IED DDPP	prescrit		25 %	50 %	en cours
SARL ROZANA	BEAUREGARD VENDON	184636	ESOUT AEP	Allier rive gauche m	128871	ICPE A-E DREAL	NON		non concerné	non concerné	en cours
									réductions non	réductions non	

	VEINDOIN								non concerné réductions non quantifiables	non concerné réductions non quantifiables	
MICHELIN - Centre d'Essais et de Recherch	CEBAZAT	181120	ESOUT AEP	Allier rive gauche m	8891	ICPE A-E DREAL	OUI	27/07/21			analyse en cours
O-I FRANCE SAS - Usine de Puy-Guillaume	PUY GUILLAUME	164778	AEP	Dore	138700	ICPE A-E DREAL	OUI				compléments demandés
CHU Gabriel Montpied	CLERMONT FERRAND	158126	AEP	Allier rive gauche m	158126	ICPE A-E DREAL	NON		Etablissement prioritaire	(art. 6.2 de l'ACS)	en cours
SOCIETE FROMAGERE DU LIVRADOIS	FOURNOLS	154740	La Dore + AEP	Dore	60 000 m³ (ES : ruisseau moulin rouge) 94 740 m³ (SOL)	ICPE-E DDPP	2006		0 %	0 %	Validation prochaine
SOCIETE NOUVELLE LAITERIE DE LA	SAINT-NECTAIRE	123000	AEP	Allier rive gauche a	113 000 m³ ruisseau des Farges → La Couze Chambon	ICPE-E DDPP			0 %	50 %	en cours
FAREVA MIRABEL (ex MSD-Chibret)	RIOM	105856	AEP	Allier rive gauche m	102084	ICPE A-E DDPP	prescrit		0 %	0 %	compléments demandés
Cie des FROMAGES et RICHES MONTS	BESSE ET SAINT ANASTAISE	74598	la Couze Pavin + AEP	Allier rive gauche a	62 248 m³ (STEP)	ICPE-E DDPP			25 %	50 %	en cours
UNIFRAX	AMBERT	69416	ESURF AEP	Dore	69078	ICPE D	OUI	07/2021	25 %	37 %	Validation prochaine
SOCIETE LAITIERE DE LAQUEUILLE GA	SAINT-JULIEN-PUY- LAVEZE	60314	AEP	Dordogne amont	56 612 m³ (Ruisseau de la loubière)	ICPE-E DDPP			0 %	0 %	compléments demandés
SABLIERES DU CENTRE SAS	LES MARTRES D ARTIERE	49657	ESURF	Axe Allier	0	ICPE A-E DREAL	NON	-	25 %	50 %	pas de PURE
SAIPOL	LEZOUX	47164	AEP	Allier rive droite	23449	ICPE A-E DREAL	NON		25 %	50 %	en cours
MAJ Elis Auvergne	AUBIERE	45888	ESOUT AEP	Allier rive gauche m	42364	ICPE A-E DREAL	OUI	22/03/22	0 %	0 %	Signature du PURE par le préfet le 30/03/2022
Valeo Système d'Essuyage	ISSOIRE	45053	AEP	Allier rive gauche a	16346	ICPE A-E DREAL	OUI	04/05/22	27 %	27 %	Signature du PURE par le préfet le 27/06/2022
JACQUET AUVERGNE INNOVATION	ST BEAUZIRE	42528	AEP	Allier rive gauche m	35070	ICPE A-E DREAL	NON	09/05/22	0 %	50 %	Signature du PURE par le préfet le 27/06/2022
TRELLEBORG	CLERMONT FERRAND	39571	AEP	Allier rive gauche m	26783	ICPE A-E DREAL	NON	20/05/22	réductions non quantifiables	réductions non quantifiables	compléments demandés

Station hydrométrique du Bédât à Saint-Laure

Donnée publiée sur hydroportail erronée après la crue de fin juin : passage en alerte renforcée non réel

- Interrogation de la DREAL sur la configuration de la section de mesure
- Réunion sur le terrain DREAL/DDT/Chambre/ADIRA le 13 juillet



→ Perspectives :

- Réduire la section mouillée pour canaliser l'écoulement et fiabiliser la donnée
- Faire le lien avec les actions du contrat territorial (renaturation du Bédât à St Laure?) : ôter les murs et le fond du cours d'eau en béton ?



Point n°2 : Avis sur la demande de dérogation au règlement de Naussac

Le débit sortant de Villerest est limité en fonction du volume disponible dans la retenue selon le tableau suivant :

différence entre le volume disponible et celui de la courbe d'alerte	lâchure maximale à Villerest (en moyenne sur 5 jours)
supérieure à 30 Mm ³	non limité
de 30 à 20 Mm ³	24 m ³ /s
de 20 à 10 Mm ³	20 m ³ /s
inférieure à 10 Mm ³	16 m ³ /s

Au 12 juillet 2022, le Volume stocké dans Villerest est de 96 Mm³, alors que la courbe d'alerte est de 77 Mm³ et la courbe d'alerte + 20 Mm³ est donc de 97 Mm³.

Les lâchures à Villerest sont donc plafonnées à 20 m³/s, et pourraient être plafonnées plus sévèrement dans le courant de l'été

=> nécessité éventuelle d'augmenter les lâchures de Naussac pour compenser afin de soutenir l'OSE de la Loire à Gien

